

de la vertu, les garde pour la vie éternelle et les y conduit comme un viatique préparé à cet effet. A notre corps caduc et éphémère cette divine Hostie garantit la résurrection future, car elle y dépose un germe d'immortalité qui doit se développer un jour. Qu'elle assure ce double bienfait aux corps et aux âmes, l'Eglise l'a enseigné de tout temps en s'en rapportant à l'affirmation du Christ : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.* (Joann., VI, 55.)

En outre, en étudiant attentivement la cause des maux présents, on découvre que la charité envers Dieu s'étant refroidie, la charité des hommes les uns à l'égard des autres s'est également affaiblie. Ils ont oublié qu'ils sont fils de Dieu et frères en Jésus-Christ ; ils ne s'occupent que d'eux-mêmes, et, loin de s'intéresser au prochain, ils l'attaquent dans ce qui lui appartient. De là naissent le trouble et la discorde entre les différentes classes de citoyens, l'arrogance, la dureté, la fraude chez les puissants, la misère chez les petits, les jalousies, les séparations.

C'est en vain qu'on cherche le remède à ces maux dans les mesures législatives, dans la crainte des peines et les conseils de la prudence humaine.

Quoiqu'il soit dans l'ordre que toutes les règles de la justice soient observées et garanties entre les citoyens, c'est cependant la charité qui, par son influence efficace, permettra d'établir parmi les hommes cette *égalité* (II Cor., VIII, 14) que saint Paul conseillait, et de la maintenir une fois établie. Quand il a institué cet auguste Sacrement, le Christ a donc voulu, en excitant la charité envers Dieu, entretenir la charité des hommes les uns pour les autres. Celle-ci, en effet, dépend de celle-là et en sort naturellement, et il est impossible que les hommes ne s'aiment pas ardemment, s'ils réfléchissent à la charité que le Christ leur a témoignée dans ce Sacrement où, de même qu'il a prouvé magnifiquement sa puissance et sa sagesse, de même il a prodigué les richesses de son amour à l'égard des hommes. (Conc. Trid., Sess. XIII, *De Euchar.*, c. II.) Excités par cet insigne amour du